

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2025 - (N° 324)

AMENDEMENT

N° II-CF1539

présenté par

M. Roseren, M. Fait, M. Olive, Mme Riotton, M. Padey, Mme Mette et M. Frébault

AVANT L'ARTICLE 42

Mission « Écologie, développement et mobilité durables »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.